



"Du cri du cœur à la voix des Justes."

Cet article est inspiré de l'édito du père Christophe Le Sourt, directeur du service national pour les relations avec le Judaïsme de la Conférence des évêques de France ; édito rédigé pour la revue de presse pour l'exposition.

Cette exposition est une réalisation commune entre la Conférence des évêques de France et Yad Vashem (institut international pour la mémoire de la Shoah, situé à Jérusalem). Elle se tiendra du 11 au 29 mars 2025 dans l'espace Ledeur au Centre diocésain à Besançon. Son parcours rappelle les dates, les lieux, les événements, et les figures clés de l'histoire de la Shoah.

À l'occasion de la commémoration des arrestations et des déportations massives de Juifs durant l'été 1942, la Conférence des évêques de France, en partenariat avec le comité français pour Yad Vashem, a souhaité, par une exposition, rendre hommage aux Français reconnus « Justes parmi les Nations. » Parmi eux se trouvent des diplomates, des personnalités politiques, des militaires, des policiers, des enseignants, des artistes, des familles, des religieux de toutes confessions et des chrétiens dont des évêques. Cependant, il ne faut pas oublier non plus les Justes anonymes qui ont sauvé des Juifs au péril de leur vie. Grâce à des QR codes, il est possible d'entendre des témoignages de rescapés et de Justes, ainsi que la lecture des lettres pastorales qui dénonçaient les exactions nazies et exhortaient à la solidarité.

Des panneaux présentent également la mission de l'Institut international pour la mémoire de la Shoah-Yad Vashem. En 1953, le jeune État d'Israël décide de créer à Jérusalem, l'Institut Commémoratif des Héros et des Martyrs de la Shoah : Yad-Vashem. Ce mémorial juif centralise la recherche, la documentation, la commémoration et la transmission de la mémoire de la Shoah. Une des missions de Yad-Vashem est de rendre hommage à des personnes non juives qui au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés, menacés de déportation ou de mort par l'occupant nazi. Il s'agit d'honorer ceux qui ont été une lumière dans la nuit de la Shoah.

Un autre panneau rappelle que le 30 septembre 1997, à Drancy, seize évêques des diocèses de France où il y a eu des camps d'internement sous le régime de Vichy, reconnaissent, officiellement et publiquement,

que devant l'ampleur du crime nazi trop de pasteurs de l'Église catholique s'étaient tus. Cette parole de repentance, qui fut une indispensable étape dans le renouvellement de la fraternité entre Juifs et Chrétiens, permet aujourd'hui de rendre hommage, ensemble à quelques-uns des chrétiens qui ont été reconnus « Justes parmi les Nations »

L'hommage rendu aux « Justes parmi les Nations » revêt une signification éducative et morale : éducative, car les Justes rappellent que, même dans les situations d'intense pression physique et psychologique, la Résistance est possible et que l'on peut s'opposer au mal, à la barbarie dans un cadre collectif ou à titre individuel ; morale, car la reconnaissance envers ceux dont la conduite est exemplaire, est un devoir. C'est dans ce but que depuis 1963, une commission, présidée par un juge de la cours Suprême de l'État d'Israël, est chargée d'attribuer aux sauveurs de Juifs le titre de « Justes parmi les Nations », la plus haute distinction civile décernée par l'État d'Israël. À ce jour, 4150 français ont reçu cette distinction sur 27921 dans le monde.

Cette exposition permet, en les honorant, de comprendre comment des hommes et des femmes, en laissant parler leur conscience, contribuèrent à sauver de nombreux Juifs.

■ Sœur Isabelle Tremiot,

SDC Déléguée diocésaine aux relations avec le Judaïsme.

